

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du mardi 5 septembre 2023
à 16 h**

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au 201, avenue Laurier, rez-de-chaussée, le mardi 5 septembre 2023, à 16 h 00.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA *Direction des services administratifs*

Ouverture de la séance.

10.02 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs*

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 5 septembre 2023.

10.03 Questions

CA *Direction des services administratifs*

Période de questions et requêtes du public.

10.04 Questions

CA Direction des services administratifs

Période de questions des membres du conseil.

30 – Administration et finances

30.01 Administration - Directive / Procédure / Calendrier

CA Direction des services administratifs

Adoption du nouveau lieu de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 5 septembre 2023.

70 – Autres sujets

70.00 Levée de la séance

CA Direction des services administratifs

Levée de la séance.

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 6
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0

Simon PROVOST-GOUPIL
Secrétaire d'arrondissement substitut
Montréal, le mardi 5 septembre 2023